

Dialogue

www.sdec-energie.fr



ENJEUX

Achats d'énergies : une occasion unique pour se regrouper

Depuis 2015, le SDEC ENERGIE coordonne trois groupements d'achats d'énergies : deux pour l'électricité et un pour le gaz naturel. Ces contrats arrivent tous à leur terme fin 2016 ; le syndicat a décidé de fédérer ces trois groupements pour n'en faire plus qu'un, histoire de relancer un nouvel appel d'offre dans de meilleures conditions ; histoire aussi pour les collectivités non encore adhérentes de profiter de cette nouvelle consultation pour rejoindre sans tarder ce groupement d'achat unique en cours de création. Explications.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les sites consommant chaque année plus de 30 000 kWh de gaz naturel et d'une puissance supérieure à 36kVa en électricité ne peuvent plus bénéficier des tarifs réglementés par l'État. Conformément aux directives européennes, cette mesure, dictée par la loi du 7 décembre 2010, dite « loi NOME », vise à libéraliser le marché de la fourniture d'énergie. À ce jour, les collectivités concernées ont donc l'obligation de mettre en concurrence plusieurs fournisseurs d'énergie avant de conclure leurs contrats.

Dans le cadre de ses missions de service public et d'accompagnement des collectivités, le SDEC ENERGIE s'est engagé dès 2014 pour développer le principe des groupements d'achat pour

la fourniture d'électricité (éclairage public) et de gaz naturel (Dialogue n°57 et 58). Actuellement, le groupement d'achat d'électricité pour l'éclairage public regroupe 570 adhérents, celui pour le gaz naturel 142 et pour les contrats d'électricité des bâtiments, 368 membres, « dont un tiers extérieurs au Calvados, car plus nous sommes nombreux, plus il est facile de négocier et de poser nos conditions, notamment en ce qui concerne la qualité de service », souligne Catherine Gourney-Leconte, vice-présidente du SDEC ENERGIE, en charge de l'énergie.

Une première expérience concluante
Très clairement, se regrouper offre des résultats intéressants. « Sur l'éclairage public, les adhérents ont économisé en moyenne 7% sur leur facture, indique

Alban Raffray, responsable du service Énergie au syndicat. *Pour les contrats d'électricité des bâtiments, les économies atteignent jusqu'à 15% et entre 8 et 14% pour le gaz naturel.* » Au total, les groupements d'achats ont permis une économie annuelle de **plus de deux millions d'euros** sur l'ensemble des contrats électricité et gaz naturel ! Comparé au coût de l'adhésion aux groupements (de 30 à 120 €), « c'est une opération très intéressante pour les collectivités », ajoute Alban Raffray. « Étant donné la fluctuation des marchés de l'énergie, il est assez difficile de faire des prévisions, mais les prix vont inéluctablement remonter dans les prochaines années, estime Catherine Gourney-Leconte. Et plus les marchés sont volatiles, plus l'expertise est nécessaire. Le groupement reste l'un des meilleurs



Révision des statuts en vue

Le 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération de Caen la mer deviendra très certainement une communauté urbaine, par extension de son périmètre. Caen la mer adhèrera, pour le compte de ses communes membres, au SDEC ENERGIE au titre de la compétence « électricité », par le principe de « représentation-substitution ». De facto, Caen la mer désignera ses représentants amenés à siéger au comité syndical du SDEC ENERGIE. Conformément au Code général des collectivités territoriales (CGCT), le nombre de sièges dont disposera la communauté urbaine sera proportionnel à la part relative de sa population au regard de celle du Calvados.

Les statuts actuels du syndicat ne permettent pas ce mode de représentation. Aussi, nos statuts devront être révisés pour le 1^{er} janvier 2017.

Cette révision des statuts va nous permettre de toilettier certaines de nos compétences et de nos activités pour tenir compte des évolutions introduites par la récente loi de transition énergétique pour une croissance verte. Il serait également judicieux d'étudier la pertinence du périmètre de nos commissions locales d'énergie (CLE) au regard du futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, qui voit une diminution importante du nombre de communautés de communes.

Le bureau syndical travaille activement sur ce dossier au combien important. Les futurs statuts du syndicat seront proposés au comité syndical et à nos collectivités adhérentes début juin. Cette révision statutaire sera bien sûr exposée et expliquée à tous nos adhérents dans les semaines à venir et notamment lors des CLE qui se tiendront du 14 au 29 mars prochains dans tout le Calvados, près de chez vous. Je vous y donne rendez-vous afin d'échanger sur ce sujet et sur bien d'autres....

Energétiquement vôtre,
Jacques LELANDAIS,
Président du
SDEC ENERGIE



outils de mutualisation pour continuer d'obtenir durablement des tarifs compétitifs avec la garantie d'un service de qualité ».

Adhérer avant le 1^{er} juin 2016 : après, il sera trop tard

Les différents contrats actuels passés entre les groupements d'achats avec Direct Energie et EDF (électricité pour l'éclairage public), Gaz de Bordeaux (gaz naturel), Engie et Energem (électricité des bâtiments) arrivent à leur terme

[SUITE PAGE 2]

AU FIL DES MOIS

17 DÉCEMBRE 2015 - MONDEVILLE

Comité syndical



Le comité syndical a tenu son assemblée générale pour débattre des orientations budgétaires 2017 et pour créer la commission consultative paritaire prévue par la loi de Transition Énergétique pour la croissance verte. Cette assemblée a également permis au Président Lelandais de féliciter deux élus du comité syndical pour leur récente élection en tant que conseillers régionaux de Normandie : Catherine Gourney-Leconte et Serge Tougard.

21 DÉCEMBRE 2015 - GUILBERVILLE

Inauguration de la borne de recharge MobiSDEC



Mickaël Grandin, maire de Guilberville, et le SDEC ENERGIE ont inauguré la borne MobiSDEC implantée sur la commune. Avec 24 000 véhicules qui passent chaque jour à 1 km de la commune, cette borne est un atout supplémentaire pour Guilberville.

12 FÉVRIER 2016 – CALVADOS

Transferts de compétences

Le comité syndical, réuni le 12 février, a validé de nouveaux transferts de compétences au syndicat :

- de Tréprel et Saint-Pierre-du-Jonquet pour l'éclairage public ;
- de Moyaux pour les bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- de Ouistreham pour la distribution publique de gaz naturel.

18 FÉVRIER 2016 – CAEN

Pôle Energie Normandie



Créé en octobre dernier, le Pôle Energie Normandie qui regroupe les 5 syndicats d'énergie normands a tenu sa 1^{ère} conférence des Présidents dans les locaux du SDEC ENERGIE. Cette réunion de travail a permis aux Présidents et à leurs équipes de débattre des actions mutualisées à mettre en œuvre à l'échelle de la Normandie : les véhicules électriques, l'efficacité énergétique de nos territoires, le regroupement des achats d'énergie... un programme ambitieux qu'ils souhaitent exposer au Président de la Région Normandie prochainement.

LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

635

C'est le nombre de collectivités adhérentes au SDEC ENERGIE au 1^{er} janvier 2016. En effet,

16 communes nouvelles ont vu le jour: elles remplacent ainsi 100 communes historiques. Compte-tenu de ces créations et, en parallèle, de la suppression des communautés de communes de Vassy et du canton de Bény-Bocage, le nombre d'adhérents au SDEC ENERGIE s'établit désormais à 622 communes et 13 intercommunalités. Son territoire d'intervention reste identique.

ENJEUX [SUITE]

Achats d'énergies : une occasion unique pour se regrouper

fin 2016. Le SDEC ENERGIE souhaite regrouper l'ensemble de ses marchés dans un seul et unique groupement d'achat avant de relancer les différentes mises en concurrence. « Cela simplifiera la gestion des appels d'offre et les collectivités n'auront qu'une seule cotisation à payer », souligne Catherine Gourney-Leconte. « Bien évidemment, chaque membre du groupement restera libre de choisir les énergies pour lesquelles il souhaite adhérer entre l'électricité pour l'éclairage public, l'électricité pour les bâtiments publics et le gaz naturel », précise Alban Raffray.

Pour les collectivités déjà membres au moins d'un des trois groupements de commande, elles seront invitées prochainement à ratifier leur adhésion à ce groupement unique ; ce sera pour ces structures l'occasion d'ajouter de nouveaux sites à ceux déjà intégrés.

Pour celles qui ne sont pas encore membres, rien de plus simple : elles pourront adhérer au groupement de commande unique dès cette année et ce pour l'ensemble des sites et nature d'énergie à leur convenance.

Une plaquette d'explication sera très

bientôt à disposition des collectivités qui souhaitent en savoir plus. Le sujet sera aussi à l'ordre du jour des prochaines Commissions Locales de l'Énergie, courant mars. « Il faudra que les collectivités et les structures intéressées signent l'accord de groupement avant la fin mai afin que nous lancions les appels d'offre dès le mois de juin, indique Alban Raffray, car nous devons être fin prêts au 1^{er} janvier 2017. » □

Contact : Alban Raffray – responsable du service Énergie. Tél. 02 31 06 61 64. Mail : araffray@sdec-energie.fr

JOËL HAMELIN, Directeur des services techniques de la Ville de Villers-sur-Mer

« Plus d'adhérents, plus d'économies »

« Face à l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs d'énergie, la Ville de Villers-sur-Mer a fait le choix d'adhérer aux groupements d'achats du SDEC ENERGIE pour le gaz naturel, essentiellement, mais aussi pour l'électricité. Réaliser des économies était notre première motivation. Nous sommes une petite commune mais avec de nombreux équipements et une population multipliée par dix l'été. Le poste « énergie » pèse donc assez lourd dans notre budget.

Le groupement est un très bon moyen pour obtenir un coût de l'énergie moindre. D'un point de vue plus administratif, nous manquions par ailleurs de moyens en interne pour gérer seuls une procédure de mise en concurrence aussi complexe.

Aujourd'hui, nous dressons un premier bilan satisfaisant de notre adhésion au groupement. Les économies sont au rendez-vous (environ 8%) et le système de gestion et de facturation nous convient très bien. Le SDEC ENERGIE agit en toute transparence et assure un suivi régulier.



Nous aimerions maintenant que davantage de collectivités viennent s'inscrire dans cette démarche, car plus nous serons nombreux, plus importantes seront les économies. Personnellement, j'attends également du SDEC ENERGIE un bilan précis des économies réalisées de façon à convaincre un maximum d'élus. »

A NOTER Matinale sur les groupements d'achats d'énergies

[Réservée aux acheteurs non adhérents]

LE VENDREDI 1^{ER} AVRIL DE 9H À 11H AU SDEC ÉNERGIE.

Inscriptions au 02 31 06 61 52 - communication@sdec-energie.fr

L'ACTU EN LUMIÈRE

Aides financières 2016

1,8 M€ d'aides supplémentaires à l'investissement

Le budget prévisionnel 2016, même s'il reste contraint, se caractérise par une maîtrise des coûts de fonctionnement et un niveau d'investissement toujours aussi élevé. Rappelons que le SDEC ENERGIE consacre les 3/4 de son budget général à l'investissement. Ainsi sont programmés plus de 37 M€ de travaux dont 1,8 M€ d'aides supplémentaires à des programmes spécifiques.

Aider les communes dans la réalisation de leurs projets, soutenir l'investissement et l'emploi des entreprises restent encore cette année les grandes motivations des élus du SDEC ENERGIE. Pour cela, le budget 2016 dégage 1,8 M€ d'aides supplémentaires pour des programmes aussi divers que : le renouvellement du réseau à basse tension en fils nus dans le cadre d'un effacement de réseau en zone rurale (prise en charge à 100% du coût de mise en souterrain) ; le raccordement à des pompes de

relevage pour les communes adhérentes d'un syndicat d'eau (suppression du poste privé de transformation et nouveau raccordement avec des puissances inférieures mais suffisantes au regard des besoins) ; ou encore la mise aux normes, le remplacement des lampes par des leds, le respect de la loi handicap... dans le cadre de la sécurité des installations de signalisation lumineuse des carrefours.

A noter encore dans la liste des aides, celles concernant l'éclairage public, la sécurisation et le renforcement du réseau électrique, l'effacement coordonné des réseaux, le réseau de télécommunication ou encore le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'occasion pour Bruno Delique, directeur général du SDEC ENERGIE, de rappeler que « sur les 37 M€ de travaux réalisés, la participation moyenne des communes est inférieure à 30% ».

Deux grandes nouveautés

Parmi les aides, deux nouveautés en 2016 sont à mettre en avant : le doublement de l'aide à l'achat d'un véhicule électrique par une collectivité pour atteindre les 2 000 euros par véhicule ; et, dans le cadre des plans climats air énergie des communautés de communes, leur financement par le SDEC ENERGIE à hauteur de 70%. ■



Lire le détail des aides sur www.sdec-energie.fr

SUR LE TERRAIN



Caen

Le SDEC ENERGIE rénove l'éclairage du viaduc de Calix

Les mâts d'éclairage, qui dataient de la construction de l'ouvrage en 1975, nécessitaient d'être remplacés. Un chantier exceptionnel pour le syndicat, qui a piloté l'opération au début de l'année.



Un éclairage de qualité et des économies de fourniture

Sur les 72 mâts d'éclairage, seuls 36 d'entre eux ont été remplacés, dans le sens Cherbourg-Paris, tandis que les autres (dans le sens Paris-Cherbourg), ont été déposés. Diviser par deux le nombre de mâts d'éclairage sur le viaduc a été rendu possible par l'utilisation de la technologie LED, dont les qualités photométriques permettent désormais d'éclairer les deux côtés de la chaussée. « En passant de la lampe à sodium haute pression aux LED, nous basculons totalement de technologie », note David Vaudorne. L'utilisation des LED offrira aussi une économie de 40 000 kwatt/h par an et réduira les frais d'entretien, grâce à une durée de vie beaucoup plus longue : 100 000 heures – soit 25 ans pour une lampe LED, contre 16 000 heures – c'est-à-dire 4 ans pour les anciens modèles. Et tout cela en améliorant sensiblement la qualité de l'éclairage, en réduisant l'effet « trou noir ». □

Retrouvez le reportage en vidéo sur <https://www.youtube.com/watch?v=jLxtPhdCeMo>



Le verdict est tombé début 2015 : les 72 lampadaires qui éclairaient depuis 40 ans les voies du viaduc de Calix, sur le périphérique de Caen, devaient être remplacés, comme l'ont confirmé les contrôles auxquels le SDEC ENERGIE les avait soumis. Piloté par le syndicat, le chantier s'est déroulé de janvier à février 2016, durant trois dimanches et deux nuits,

afin de gêner le moins possible la circulation sur ce tronçon emprunté chaque jour par quelques 80 000 véhicules et fermé à la circulation pour l'occasion.

D'autres particularités ont rendu ces travaux pour le moins exceptionnels, comme la disposition des mâts par exemple. « Ils sont positionnés directement sur la structure de l'ouvrage, derrière les barrières de sécurité, ce qui les rend difficiles d'accès », ex-

plique David Vaudorne, technicien Eclairage au SDEC ENERGIE. Des contraintes qui ont nécessité la fabrication de nouveaux mâts sur mesure, équipés d'une trappe à 1,5 m du sol pour faciliter l'intervention des techniciens. La hauteur de l'ouvrage, à 40 m du sol, a également demandé des mesures particulières, afin de garantir la sécurité des agents intervenants sur le chantier et prévenir toute chute d'objet en contrebas. Un coordonnateur en sécurité et protection de la santé a ainsi supervisé l'ensemble du chantier.

PAROLE D'ÉLU



ALAIN LIARD, VICE-PRÉSIDENT DU SDEC ENERGIE CHARGÉ DES TRAVAUX

« Économies d'énergie »

« Sur cette portion du périphérique, il s'agissait pour l'Etat et Caen la mer de remplacer les mâts d'éclairage, vieux de 40 ans. L'opération, d'un montant total de 141 000 €, a été confiée au SDEC ENERGIE, qui finance 15 % des travaux. Elle permettra de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 4 500 € par an. »

Un agent spécial au SDEC ENERGIE

Nom : Thomas Kolasinski. Age : 31 ans. Mission : poser gratuitement des enregistreurs chez les particuliers pour mesurer les chutes de tension dans le cadre d'une enquête menée par le SDEC ENERGIE.

Depuis décembre, Thomas Kolasinski sillonne le Calvados pour poser des enregistreurs afin de vérifier si la tension électrique chez les usagers, fixée à 230 volts (à +/- 10 %) est conforme à la réglementation.

Il s'agit pour le SDEC ENERGIE de s'assurer « que chaque usager dispose de la même qualité de desserte électrique, qu'il vive dans une grande ville ou dans une commune plus rurale », souligne Yannick Rodriguez, responsable du service Réseau Electricité. L'opération est financée en totalité par le SDEC ENERGIE et a nécessité l'achat d'enregistreurs (un investissement de 1 500 € par appareil). « Notre objectif est d'en acquérir une trentaine afin de pouvoir exécuter un nombre suffisant de contrôles

pendant l'hiver sur différents points du réseau », explique Christophe Lemoigne, adjoint au service Réseaux.

Cette mission permettra aussi au syndicat de mesurer la qualité du réseau de façon précise. Une donnée qui peut impacter les dotations du Ministère pour les travaux de renforcement du réseau.

Pour préparer chaque intervention, un courrier est envoyé aux maires des communes concernées, afin que les usagers soient prévenus et puissent contacter Thomas Kolasinski directement. « L'aide des communes nous est indispensable pour faire le lien avec leurs administrés », note ce dernier.

Sur les premiers tests effectués, les résultats ont déjà montré que 27 % des enregis-



treurs posés signalaient des contraintes de tension avérées. « Nous consultons l'exploitant du réseau, ERDF, afin qu'il intervienne le cas échéant, pour adapter le réseau. Dans le cas contraire, des travaux de renforcement nécessaires seront réalisés et financés par le syndicat », prévient le SDEC ENERGIE. □

Contact : Thomas Kolasinski - 02 31 06 17 89
07 81 31 04 02 - tkolasinski@sdec-energie.fr



Michel Legrand, Président de la Chambre d'Agriculture du Calvados

Éclairage

« Nous allons apporter notre appui aux projets de production d'énergie »

Pourquoi cette convention entre la Chambre d'Agriculture du Calvados et le SDEC ENERGIE ?

La convention de partenariat que nous avons signé en ce début d'année avec le SDEC ENERGIE s'inscrit en faveur du développement de projets de production d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables localement mobilisables. Notre objectif commun est que les communes et intercommunalités bénéficient d'une expertise dans la faisabilité technico-économique de leur projet et d'un appui dans le développement de filières d'approvisionnement en ressources locales, et plus particulièrement des exploitants agricoles.

Quel intérêt pour les agriculteurs ?

Cela va représenter de nouveaux débouchés pour ces derniers. L'exemple du « bois énergie » est un potentiel à exploiter à l'échelle de notre département. La ressource mobilisable est importante dans le Calvados, constituée pour partie de bois pas ou peu valorisés par les exploitations agricoles.

Quels apports du SDEC ENERGIE et de la Chambre d'Agriculture ?

Aujourd'hui, on compte 24 chaufferies bois à maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale. Pour autant, de nombreux projets potentiels ne voient pas le jour en raison de difficultés multiples, notamment la complexité de la maîtrise d'ouvrage. Ce nouveau partenariat va permettre aux collectivités locales de bénéficier de l'expérience du SDEC ENERGIE en matière de maîtrise d'ouvrage des installations et de s'assurer d'un approvisionnement local des ressources d'énergies renouvelables provenant du réseau de la Chambre d'Agriculture du Calvados.



INNOVATION

www.sdec-energie.fr

Le site Internet du SDEC ÉNERGIE fait peau neuve... alors tous à vos souris



Un nouveau portail Internet sera présenté aux adhérents du SDEC ENERGIE lors des Commissions Locales d'Énergie de ce mois de mars. Le site principal sdec-energie.fr dirigera vers les trois sites thématiques que sont geosdec.fr, maisondelenergie.fr et mobisdec.fr avec de nouveaux services à la clé. Explications.

Le site actuel du SDEC ENERGIE date de 2004. Revu en 2009 pour intégrer l'extranet réservé aux adhérents, il comptabilise en moyenne 25 000 accès chaque mois. Mais avec ses 12 ans d'âge, le site ne s'est pas bonifié : son ergonomie et son design sont devenus progressivement obsolètes. Sa refonte complète a donc été décidée Tout a changé sauf son nom : www.sdec-energie.fr.

Un petit tour pour découvrir ses nouveautés :

Totalement responsive, s'adaptant donc à tous types d'écrans et d'appareils (ordinateur, Smartphone, tablette...), le nouveau portail permet de passer facilement d'un site à l'autre, la porte d'entrée restant le site Internet www.sdec-energie.fr. Grâce à une ergonomie et une présentation graphique modernes, les compétences du syndicat, les services proposés aux collectivités sont très faciles d'accès. Ainsi, une cartographie géolocalisée des chantiers en cours est à disposition en page d'accueil. L'espace adhérents (extranet) contient l'ensemble des informations et outils mis à la disposition des collectivités : suivi des travaux, demandes de dépannage éclairage et cartographie GéoSDEC (accès direct)... Un extranet qui est accessible via un login et un mot de passe transmis aux délégués et aux maires des communes et présidents des intercommunalités adhérentes. Une interaction avec les réseaux sociaux (facebook, twitter, you-

tube) permet aussi de partager et de se connecter aux comptes du SDEC ENERGIE. En dehors de l'espace adhérents, trois onglets sont réservés aux particuliers, acteurs économiques et collectivités et seront alimentés par les actualités du SDEC ENERGIE correspondant à leur profil.

Trois sites thématiques : un seul hébergement

Le site www.geosdec.fr est la vitrine de l'outil cartographique de gestion des réseaux, de l'urbanisme... Il met en valeur les services cartographiques proposés par le SDEC ENERGIE aux communes et intercommunalités. Le site www.maisondelenergie.fr présente quant à lui le lieu d'exposition du SDEC ENERGIE dédié à l'éducation et à l'énergie. Ce site s'adresse en particulier aux enseignants afin qu'ils puissent notamment préparer les visites de leurs classes ; aux élèves grâce à un contenu en phase avec les programmes scolaires ; mais aussi au grand public intéressé par les questions liées à l'énergie. Enfin, le portail www.sdec-energie.fr héberge un troisième site www.mobisdec.fr consacré à l'électromobilité, un des projets majeurs conduit par le SDEC ENERGIE. Destiné au grand public, il a pour objectif d'informer et de promouvoir ce mode de transport (tarifs, abonnements aux bornes MobiSDEC, cartographies de bornes...). □

Date de mise en ligne du portail : **Avril 2016**

MobiSDEC à l'écoute des usagers



Dans le cadre du déploiement de MobiSDEC, le réseau de bornes pour les véhicules électriques dans le Calvados, le SDEC ENERGIE a convié les premiers utilisateurs pour une réunion d'échanges et de retours d'expérience, le 22 janvier dernier. Ils étaient nombreux à avoir répondu présents. « Nous souhaitons avant tout connaître leur ressenti sur la qualité des bornes, la façon de les utiliser et les différents services qui accompagnent ce déploiement », explique Alban Raffray, responsable Énergie au SDEC ENERGIE. Venant des quatre coins du département et même d'un peu plus loin, ils semblent n'avoir rien en commun, si ce n'est une chose : ils sont tous les heureux utilisateurs d'un véhicule électrique, en sont plutôt très satisfaits et, à ce titre, la mise à disposition sur le domaine public de bornes de recharge leur convient tout à fait.

Muni de leur carte « MobiSDEC », indispensable sésame pour faire le plein d'énergie, ils se sont racontés, lors de cette réunion de « branchés », les mille et un détails de leur premières recharges, témoignages précieux pour le SDEC ÉNERGIE.

Ainsi, ces échanges ont permis d'appréhender ce qui marche bien et ce qu'il faut conforter, ce qui mérite d'être encore amélioré et certaines des interrogations commencent à trouver réponse.

Pêle mêle, le système de détection de présence des véhicules thermiques stationnés sur les emplacements de recharge pourra être installé et permettre d'alerter directement les services de police. Une application de géolocalisation des bornes en cours de finalisation devrait répondre aux attentes, tout comme la dématérialisation de la carte d'adhésion au réseau MobiSDEC. Et puis, sans surprise, certains utilisateurs expriment le besoin, sur des grands trajets, de pouvoir passer d'un réseau à l'autre sans multiplier les cartes d'abonnement.

Les 50 premières bornes installées ont donc passé sans encombre leur examen auprès de leurs utilisateurs : demain c'est plus de 210 bornes qui mailleront le département, c'est pour cela que ces rencontres sont indispensables, afin que le service proposé soit de qualité et réponde aux besoins et attentes de ceux pour qui il est fait. ■

www.mobisdec.fr

AGENDA

DU 14 AU 29 MARS

Commissions Locales d'Énergie

A l'ordre du jour de ces rencontres locales :

- Révision des statuts du SDEC ENERGIE
- Nouveaux groupements d'achats d'énergies
- Projets 2016 sur le territoire de la CLE
- Nouveaux portails internet.

Toutes les CLE se réuniront à 14h30 sauf celle de Falaise, à 18h. Pour plus d'informations : 02 31 06 61 85 direction@sdec-energie.fr

CLE	DATE	LIEU
LIVAROT-ORBEC	Lundi 14 mars	Livarot - Livarot-Pays-d'Auge
CAEN AGGLO	Mardi 15 mars	Bretteville-sur-Odon
CAEN OUEST	Mardi 15 mars	Evrecy
LISIEUX-MOYEAUX	Mercredi 16 mars	Moyaux
ST PIERRE/DIVES-MEZIDON	Mercredi 16 mars	Ste-Marguerite-de-Viette
FALAISE	Jeudi 17 mars	Falaise
BALLEROY-LITTRY-VILLERS	Jeudi 17 mars	Le-Molay-Littry
PONT L'ÉVÊQUE	Lundi 21 mars	Genneville
CAMBREMER-DOZULÉ	Lundi 21 mars	Dozulé
VASSY-VIRE-ST SEVER	Mardi 22 mars	Roullours - Vire-Normandie
AUNAY-BENY-CAUMONT	Mardi 22 mars	Brémoy
BAYEUX	Mercredi 23 mars	Tilly-sur-Seulles
ISIGNY-TREVIÈRES	Mercredi 23 mars	Isigny-sur-Mer
SUISSE NORMANDE	Jeudi 24 mars	St-Denis-de-Méré
CAEN EST	Jeudi 24 mars	Janville
CREULLY-DOUVRES	Mardi 29 mars	Ver-sur-Mer
CAEN SUD	Mardi 29 mars	Grentheville

MERCREDI 27 AVRIL À PARTIR DE 9H - DOZULÉ

Matinale de l'Énergie « Réseaux de chaleur »

- Matinale ouverte aux élus, aux services des collectivités adhérentes
- Programme bientôt disponible sur www.sdec-energie.fr
- La Matinale se conclura avec la visite du réseau technique au bois de COPADOZ
- Inscriptions sur communication@sdec-energie.fr ou au 02 31 06 61 61

MERCREDI 25 MAI À PARTIR DE 9H - SDEC ENERGIE

Matinale de l'Énergie « Télésurveillance des feux tricolores »

- Matinale ouverte aux élus, aux services des collectivités adhérentes
- Programme bientôt disponible sur www.sdec-energie.fr
- Inscriptions sur communication@sdec-energie.fr ou au 02 31 06 61 61

